

# Règlement « Coupe d'Hiver » 2024-2025

- Réservé aux licenciés **2024 et futurs licenciés 2025 de la JPR**.
- Ouvert aux catégories : **cadet**, **junior**, **vétéran** et **sénior**. (Une compétition exclusivement **féminine** sera organisée en parallèle, avec son propre règlement et gérée par Mr Alain REMY)
- Concours en Doublette, avec au maximum 1 joueur **classé Honneur ou Elite** en 2024 par équipes.
- Inscription 10€ par doublette, à l'espace convivialité, **avant le 21/11/2024**, avec n° de téléphone des 2 participants **obligatoires**.
- Formule « Coupe Davis » : 2 tête à tête – 1 doublette – 2 tête à tête en changeant d'adversaire. Toutes les parties valent 1 point, la 1<sup>ère</sup> équipe à 3 points est qualifiée.
- Toutes les parties doivent se jouer dans le boulodrome Robert Ramel (possibilité de jouer également les samedi ouverts).
- Par poule.
- Partie à jouer impérativement dans les délais. Voir Tableau des rencontres après tirage au sort, et notez votre résultat à la fin de votre match.
- Lots à partir des quarts de finale.
- En cas de rencontre non jouée à la date butoir, **les 2 équipes** seront disqualifiées.
- Tous les cas non prévus seront tranchés par le comité.
- **Si des matchs se jouent le jeudi (hors demi et finale), 1 seul jeu par rencontre.**

Renseignements complémentaires : Mr Philippe MORT